



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 023-2025
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.82

Déposée le : 03.03.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Berger-Sturm (Grosshöchstetten, PS) (porte-parole)
Schori (Wiler bei Seedorf, UDC)
Stampfli (Wabern, PS)
Sutter (Langnau i.E., UDC)
Gfeller (Schangnau, UDC)
de Quervain (Bern, Les VERT-E-S)
Fuchs (Bern, UDC)
Lerch (Langenthal, UDC)
Esseiva (Bern, PLR)
Gerber (Hinterkappelen, Les VERT-E-S)
Weber Hadorn (Ostermundigen, PS)
Grosjean (Bern, PVL)
Berger (Burgdorf, PS)
Ali-Oesch (Thun, PS)
Wildhaber (Rubigen, PS)
Dubler (Bern, Les VERT-E-S)
Arn (Muri b. Bern, PLR)
Herren-Brauen (Rosshäusern, Le Centre)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 06.03.2025

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : Sélectionner

« Lädere » : tenir les promesses et inscrire l'assainissement rapide et complet de la Technische Fachschule Bern dans la planification financière

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. Faire avancer rapidement les travaux d'entretien et d'assainissement (p. ex. assainissements énergétiques) de la Technische Fachschule Bern sur les sites de Lorraine et de Felsenau à l'aide des moyens et des ressources humaines nécessaires et prendre toutes les mesures indispensables pour ce faire. Cette requête vaut aussi pour le besoin avéré en locaux (p. ex. salles pour les groupes, salles de pause).
2. Garantir que le cours de sport obligatoire de la Technische Fachschule Bern puisse avoir lieu à long terme dans l'infrastructure sportive idoine. Il faut donc en particulier examiner si une salle de sport est réalisable sur le campus de la Technische Fachschule Bern.

Développement :

L'assainissement de la Technische Fachschule Bern, tant au niveau des bâtiments que des installations d'exploitation, est urgent. Cela fait des années qu'il est repoussé en raison du projet de campus de formation qui était prévu à Berthoud.

En ville de Berne, les salles de sport font défaut et le transfert de la Technische Fachschule à Berthoud aurait permis d'atténuer la pénurie. Actuellement, il n'est pas rare que les écoles professionnelles, auxquelles appartient aussi la Technische Fachschule Bern, doivent proposer le cours de sport obligatoire sans salle de sport. L'évolution démographique des prochaines années va encore péjorer cette situation.

Motivation de l'urgence : il est grand temps de rattraper le temps perdu en ce qui concerne les assainissements de l'infrastructure technique, puisque les investissements sur les sites de Lorraine et de Felsenau ont été réduits à leur strict minimum durant l'élaboration du projet de campus de formation à Berthoud. En particulier, la question des salles de sport pour assurer le cours de sport obligatoire n'est toujours pas réglée à long terme.

Destinataire

– Grand Conseil